

LES FOUILLES POLONAISES À TELL ATRIB (1957-1959)

PAR

KAZIMIERZ MICHALOWSKI

Les trois premières campagnes des fouilles polonaises à Tell Atrib durèrent chacune cinq semaines et furent effectuées aux mois de mars et avril 1956, 1957 et 1958. La mission était composée de M.K. Michalowski, directeur du chantier des fouilles, de M.T. Andrzejewski, égyptologue épigraphiste, de Mlle B. Ruszczyc, égyptologue archéologue, de M.L. Dabrowski, architecte, de Mme. K. Michalowska, dessinatrice et de M.H. Romanowski, photographe. En outre, d'autres archéologues, ont pris part aux fouilles de Tell Atrib. Ce furent, en 1957 : Mme. E. Kalinowska, archéologue coptisante ; en 1958 : Mme. B. Gassowska et Mme. A. Sadurska, archéologues classiques, et Mlle. A. Szczudlowska, égyptologue épigraphiste ; en 1959 : Mme. B. Filarska et Mme. Z. Sztetyllo, archéologues classiques, Mme. A. Sadurska n'ayant participé qu'à la fin de cette campagne.

Des trois kôms conservés entre le village d'Atrib et le site Kafr el-Saraya, ce fut le plus grand, c'est-à-dire le plus occidental qui fut l'objet des travaux de notre mission. Sur la pente Est de ce kôm, M. Naguib Farag avait trouvé en 1946 des bains romains ⁽¹⁾, et sur le côté Nord, en 1952, ce fut

(1) Cf. J. SCHWARTZ et H. WILD, *Fouilles franco-suisse, Rapports, 1, Qasr Qarun-Dionysias 1948*, Le Caire 1950, p. 61, ainsi que Abd El-Mohsen EL KHASHAB, *Ptolemaic and Roman Baths*

of Kom el-Ahmar, suppl.A.S.A.E, no. 10, 1949, p. 7 no. 3. Les résultats des fouilles de cet ensemble ne sont pas encore publiés.

la belle découverte du tombeau de la reine Takhout ⁽¹⁾. Ces travaux avaient été précédés par une campagne de fouilles dirigée par M.A. Rowe ⁽²⁾.

Le programme de notre mission comportait une fouille systématique du grand kôm, dans le but d'étudier tout particulièrement tous les éléments d'architecture conservés sur place. Comme on le sait, les ruines de l'ancienne Athribis qui étaient encore visibles il y a 20 ans ⁽³⁾, ont presque complètement disparu ; il n'en reste plus que trois petits kôms, le kôm central étant surmonté d'un tombeau de cheikh.

Les travaux de dégagement ont commencé du côté Nord du kôm occidental. Au cours des deux premières campagnes de fouilles nous avons mis au jour différentes constructions d'époque romaine, en briques cuites ; la grande majorité appartenait à un système de canalisations. Il faut signaler surtout un puits (diam. intérieur 1 m., diam. extérieur 1 m. 65) qui descendait à une profondeur de 4 m. 30 ⁽⁴⁾. Les murs romains ont été trouvés à des niveaux différents et pouvaient être datés d'après leurs appareils, ainsi que d'après la céramique et les monnaies, de l'époque impériale, d'Auguste à Hadrien.

Plusieurs objets ptolémaïques, comme des anses d'amphores de Rhodes, des monnaies et de la céramique, dataient la couche inférieure. Au-dessous de cette couche et presque immédiatement au-dessous du niveau des cultures actuelles on a trouvé différentes constructions en briques crues, formant quelques caissons ou des réservoirs de sable de dimensions différentes ; le plus grand descendait à la profondeur de 4 m. 30, autant que nous ayons pu le constater à cause des infiltrations

(1) Shehata ADAM dans A.S.A.E. 55 (1958), p. 302 sqq.

(2) A.S.A.E 38 (1938-39), pp. 523 sqq. Cf. Le même auteur dans *Ann. of Archeol. and Anthropology*, Liverpool

1938, 25, pp. 123 sqq.

(3) Cf. supra, n. 3.

(4) K. MICHALOWSKI, dans *Annuaire du Musée National de Varsovie*, 3 (1958), pp. 43 sqq.

à 2 m. au-dessous des cultures. La découverte en 1958, de deux dépôts de fondation au nom d'Amasis, a daté les constructions ⁽¹⁾.

Les hypothèses imaginées au cours des première et deuxième campagnes de fouilles sur le caractère de ces constructions ⁽²⁾ n'ont pas pu être confirmées par les travaux de la troisième saison. L'expérience acquise nous a conduit en 1959, à adapter à Tell Atrib, principalement, la méthode stratigraphique, vu l'état de conservation des murs et le caractère hétérogène de leur appareil ⁽³⁾.

Le programme de la troisième campagne de fouilles contrairement aux saisons précédentes, a été limité, en principe, à la couche romaine. Ce fait est dû aux conditions suivantes : pour continuer les fouilles dans les constructions de la XXVI^{ème} dynastie, nous avons commencé, en 1958, à déblayer les murs romains situées au-dessus. Les vestiges romains, nous l'avons constaté cette année, se prolongeaient dans la partie centrale du kôm. Ainsi, nous nous sommes trouvés en présence de deux groupes de constructions romaines et nous avons jugé utile de consacrer toute cette saison de fouilles à leur étude.

De cette façon, notre chantier a été divisé en deux secteurs : le secteur Est nous a donné un nombre considérable de fours, tandis qu'au secteur Sud-Ouest nous avons dégagé un ensemble, très compliqué, de différentes constructions en briques. Ainsi, nous nous sommes bornés au cours de cette campagne de fouilles, à étudier :

(1) Les fours.

(2) L'ensemble architectural Ouest.

(1) K. MICHALOWSKI, dans *Vestnik Drevney Istorii*. 1960 fasc. 1, p. 82 sqq. ainsi que dans *La Revue du Caire* 218 (1958), p. 226 sqq. 2 et 3.

(2) K. MICHALOWSKI, dans *Journal of Juristic Papyrology* 11-12 (1956), 185 sqq., fig. 1 2.

(3) K. MICHALOWSKI, *Les constructions ptolémaïques et romaines à Tell Atrib*, Comptes Rendus du VII^{ème} Congrès Int. d'Archéol. Classique, Rome-Naples, 1958, Vol. II, p. 35 sqq.

1.—LES FOURS

Nous avons trouvé, déjà en 1958, deux fours cylindriques en briques crues brûlées par le feu.

La première étude, faite par nous l'année passée, sans procéder aux analyses des détails de la construction inférieure d'un de ces monuments, mieux conservé, nous a fait supposer que nous étions en présence de deux différentes catégories de fours : fours à chaux et fours verriers : Les scories de ces derniers ne se distinguent pas tellement par des effets de calcination produits dans des fours à chaux, puisque les ingrédients du quartz et d'autres éléments dans le calcaire et dans l'argile des briques produisent, à l'intérieur des fours, à la température de quelque cent degrés, des effets similaires aux scories du verre.

Ainsi Brunton et Engelbach⁽¹⁾ se sont bornés à mentionner qu'il y avait des fours à verrerie et à chaux. Même les spectres, obtenus à l'aide du courant de 30.000 v, des scories des fours à chaux et ceux de verre, ne se distinguent pas beaucoup. Pourtant je tiens à mettre ici en relief que M. Zaki Iskander qui a analysé en 1958 les échantillons de scories d'un de ces fours, a justement reconnu, dans ses éléments, les produits secondaires de la fabrication de la chaux.

Cette année, nous avons soigneusement démonté le four cylindrique trouvé l'année passée. En même temps nous nous sommes mis au déblaiement des autres constructions analogues découvertes dans ce secteur. Voici les résultats des recherches que je tiens à présenter d'une façon générale.

Les fours à chaux à Tell Atrib sont bâtis en principe, d'un seul anneau (diamètre d'environ 1 m. 50) de briques crues

(1) *Gurob*, London 1927, p. 3.

brûlées par le feu. Le diamètre de cet anneau diminue dans la partie supérieure du four. Cette construction, mesurant en moyenne 2 m. de hauteur, a été consolidée à l'extérieur par une épaisse couche d'argile. Ce procédé avait pour but non seulement de fortifier la construction, mais, en même temps, de remplir toutes les fissures entre les briques, pour empêcher une évacuation de la chaleur du four.

Dans la partie inférieure, un canal à l'air libre (largeur moyenne 30 cm., hauteur moyenne 80 cm.) a été aménagé et orienté en général N.O.S.E.; son embouchure était toujours placée du côté Nord. Les canaux d'aération étaient construits de deux rangées de briques crues, ayant de deux côtés des ouvertures posées l'une en face de l'autre. Ces rangées montaient jusqu'à la hauteur de cinq assises. En haut, le canal était fermé par des briques posées horizontalement. Ainsi, le vent N. ou N.O. qui souffle le plus souvent dans le Delta, et, en l'absence de vent, probablement l'air comprimé par des soufflets pénétrait à l'intérieur du canal et était dirigé à gauche et à droite par les ouvertures superposées de cette construction. Le combustible était posé à l'intérieur, de deux côtés du canal divisant le four en deux parties égales.

On mettait les morceaux de calcaire au-dessus du combustible et du canal de façon à permettre la circulation de l'air. En haut devait se trouver une ouverture par laquelle sortait la fumée et le gaz carbonique.

Une variante de ces fours mérite une attention particulière (Pl. I). Ce four possède une petite fenêtre voûtée placée au-dessus de l'embouchure du canal. Quand le four fonctionnait, cette fenêtre servait, probablement, à ajouter le combustible ou des morceaux de calcaire. L'opération finie,

on devait fermer la fenêtre au moyen de plaques en terre cuite, percées d'ouvertures peut-être, pour résister à la tension du gaz.

Je ne crois pas nécessaire de continuer la description du procédé qui est connu par le témoignage de Caton ⁽¹⁾; cette source, d'ailleurs, était, jusqu'à présent, l'unique témoignage sur la construction des fours à chaux. Les autres auteurs antiques, comme Vitruve ⁽²⁾, Pline ⁽³⁾, Ovide, ⁽⁴⁾ et *cod. Theod.*, IV 6, 5, reproduisent, en principe, les données de Caton. D'ailleurs nos fours présentent une construction plus développée que celle décrite par Caton et basée sur le procédé en usage dans la moitié du 1er siècle av. J.C.; or le nôtre date d'un siècle et demi plus tard au moins.

En ce qui concerne les données archéologiques, il n'existait pas, autant que je sache, jusqu'à présent, une documentation sur une trouvaille archéologique de ce genre, dans le bassin de la Méditerranée : Dederling ⁽⁵⁾, Daremberg-Saglio ⁽⁶⁾. Récemment R. J. Forbes ⁽⁷⁾ qui a précisé une classification des différents types de fours romains industriels, a rangé les fours à chaux dans le type "shaft furnaces", c'est-à-dire les fours où le combustible et le matériel à calciner sont placés dans le même compartiment. Comme il ne possédait pas de données archéologiques exactes sur les fours à chaux, il s'est borné à mentionner que le type de "shaft furnaces" auquel, sans doute, correspond notre trouvaille, provient du Moyen Orient, d'après Apollonios de Rhodes ⁽⁸⁾. Il est, peut-être, intéressant de noter que le four à chaux est mentionné dans l'Ancien Testament ⁽⁹⁾.

(1) *De agricultura*, 38.

(2) VII 2, I.

(3) *NH*, XVII 53.

(4) *Met.*, VII 108.

(5) *PW*, VII I (1910), "Fornax".

(6) II 2. H. Thedenat, "Fornax".

(7) *Studies in Ancient Technology*, VI Leyden 1958, pp. 66-80.

(8) *Argon.*, II 1002.

(9) *Daniel* 2, 6.

En ce qui concerne la datation de ces fours, nous avons pu constater, grâce aux morceaux de céramique trouvés dans les briques, que le plus ancien remonte au 1^{er} siècle, tandis que le plus récent aurait pu être construit à l'époque copte. Ces fours présentent un ensemble de constructions superposées dont le niveau le plus bas est de 0 m. 10 et le plus haut de 2 m. 97.

Leur présence dans cet endroit s'explique d'un côté par l'activité architecturale romaine qui est visible dans les vestiges des grandes constructions conservées dans notre kôm, telles que bains, aqueducs, fondations de grands bâtiments etc., d'un autre côté dans la présence sur place d'un autre matériau essentiel, pour la fabrication du ciment romain auquel servait la chaux. Il s'agit du sable dont nous avons trouvé de grandes quantités dans des constructions de la XXVI^{ème} dynastie, fouillées au cours des deux saisons précédentes. C'est justement ce sable qui nous a fait penser d'abord, après la trouvaille du premier four, que l'on fabriquait ici du verre. D'autre part le sable est le matériau de base dans la verrerie, de l'autre son pourcentage dans le mortier antique peut monter de 29 à 73 % ⁽¹⁾.

Outre onze fours à chaux que nous avons pu examiner cette année nous en avons déblayé trois autres, beaucoup plus grands, appartenant aux autres catégories des monuments de ce genre.

Les deux que nous avons trouvés à la fin de la présente campagne de fouilles n'ont pas été, faute de temps, tout à fait déblayés. Le troisième four est composé de deux cylindres superposés (Pl. II). La partie inférieure, d'environ 3 m. de diamètre et de 2 m. de hauteur, qui est construite d'une rangée de briques cuites, consolidée par un épais enduit d'argile,

(1) LUCAS. *Materials* (éd. 1948), p. 533 ?

possède une embouchure de canal d'aération qui coupait le four au milieu (hauteur d'environ. 1 m., largeur d'environ. 0 m 75) dans la direction N.S. Ce canal n'est pas conservé, mais il en reste des traces évidentes sur le mur, en face de l'embouchure. La face intérieure du mur présente une vitrification d'ailleurs beaucoup plus faible qu'aux fours à chaux, la partie couverte par le canal reste sans trace de scories.

Au-dessus du canal, un pilier soutenait probablement le plafond qui constituait en même temps le plancher de la partie supérieure du four. Dans le demi-cercle E. de la partie inférieure juste au-dessus du plafond-plancher, neuf petites fenêtres ont été aménagées dont trois sont conservées entièrement. Ces fenêtres ont leur partie supérieure en forme de triangle composé par des briques posées en biais et en longueur. A l'intérieur de ces fenêtres on voit trois briques en retrait comme des marches, pour faciliter la radiation de l'air chaud à la partie supérieure où l'on posait le matériau à cuire.

La partie supérieure est plus large que la partie inférieure, car le plancher est posé sur un cercle de briques en trois rangées dont la première forme le mur de la partie intérieure (une brique en long), la seconde un cercle de briques crues brûlées, posées en longueur, la troisième — un cercle de briques crues, brûlées, elles aussi, et posées également en longueur. Ainsi le diamètre de la partie supérieure présente 1 m. de plus que celui de la partie inférieure. Du mur extérieur il ne reste qu'une hauteur de 40 cm., mais si cette construction était un four à poterie ou à briques, elle devait avoir une hauteur de 70 cm. environ.

Cette catégorie de fours est, comme on le sait, surtout connue, jusqu'à présent, par des trouvailles faites à Hedderheim, Heiligenberg et Wiesenau ⁽¹⁾. Celui que nous avons

(1) PW, cf. *supra* n. 14 et FORBES, *op. cit.*, p. 158 sqq.

découvert présente par ses fenêtres-ouvertures qui servaient à régler la chaleur dans la partie supérieure, selon qu'on les laissait ouvertes ou fermées, et, par sa construction très solide, un document de haute importance pour l'étude de ce procédé de l'industrie romaine.

On serait plutôt enclin à croire qu'on fabriquait ici des briques, formant ainsi avec les fours à chaux, un vrai centre industriel romain pouvant satisfaire les besoins en matériaux des constructions voisines. ⁽¹⁾

2.—L'ENSEMBLE ARCHITECTURAL OUEST

Contrairement au secteur Est qui présente un groupe de vestiges bien défini, le secteur Ouest est composé de murs de différentes périodes de la domination romaine. Il va sans dire que nous avons ici les restes de bâtiments de caractère public.

Le premier examen fait sur deux de ces ensembles, nous permet de distinguer les étapes suivantes de la construction.

Première étape.—Elle se caractérise par des murs posés sur une couche de sable, dont l'épaisseur varie de quelques cm. à un demi-mètre. Le niveau du soubassement se trouve à 62 cm. du niveau du sol. Les briques (dimensions 27×13.5×8.5 cm.) sont bien cuites, de couleur orange foncé et assemblées par des couches de limon argileux.

De cette étape il ne reste au centre du secteur et partiellement englobées dans des murs de périodes postérieures, que les traces d'une chambre rectangulaire (3.20 m. de largeur)

(1) Pour la fabrication des briques dans l'Antiquité, cf. CH. SINGER, E. HOLDMYARD, A. HALL, *A History of Technology*, I, Oxford 1955, p. 394 sqq. On

notera aussi que Frankfort à Tell Asmar (1935) et Flinders Petrie à Gaza ont trouvé d'autres spécimens de fours pour cuire les briques.

avec, du côté nord une porte d'entrée (1.50 m. de largeur) dont le seuil présente un léger arc, caractéristique de toutes les constructions fondées sur le sable. A cette pièce, dont la longueur est actuellement difficile à déterminer est adossée, du côté Ouest, une construction en forme circulaire ou semi-circulaire dont nous avons relevé des traces assez considérables dans la partie Est de cette rotonde (diamètre 6 m. 90). Il serait, naturellement, trop hasarde d'y voir déjà d'une façon définitive, une salle en forme de rotonde, portant, peut-être, une coupole. Il est possible aussi qu'il y ait eu seulement deux piliers, surmontés de petits arcs qui flanquaient de deux côtés l'ensemble de la pièce précédant la grande salle.

Outre cette grande salle, nous avons découvert à l'ouest les vestiges d'un mur semi-circulaire, coupé à l'intérieur, en forme du triangle. De toute façon, ces restes dont la façade Nord près de l'entrée présente une face à redans, appartenaient à un bâtiment monumental de l'Athribis romaine.

Il y a pourtant des traces qui pourraient nous indiquer le caractère de cette construction. A 12 m. 50 à l'Est de ces vestiges, nous avons trouvé les restes d'une chambre voûtée dont le sol en briques cuites a conservé, en partie, son enduit d'une dureté exceptionnelle, façonné à l'angle entre le plancher et le mur, et caractéristique de toutes les installations romaines ayant un contact immédiat avec de l'eau. Si le mur de cette chambre dont la voûte commence à 0 m. 95 au-dessus du niveau du sol, avait été entièrement recouvert de cet enduit, on pourrait penser à une citerne. L'examen détaillé de la partie conservée du mur a prouvé l'existence d'un seul enduit en chaux. Il faut pourtant mentionner qu'au cours du déblaiement de cet endroit, nous avons trouvé une quantité considérable de débris d'un ciment imperméable rose. Quoique pour le moment, il n'y ait pas trace de jonction entre la soi-disante citerne et les vestiges décrits plus haut, il ne serait

pas trop risqué de supposer qu'ils appartiennent au même grand bâtiment. Si nous avons dans cette couche romaine plus de traces d'installations balnéaires, le mot "thermes" s'imposerait. Pourtant l'existence de grands bains romains, trouvés par M. Naguib Farag, dans la partie Est du Kôm, et des ruines de même caractère, repérées par nous sur le versant Sud nous obligent, pour le moment, à moins que nos futures découvertes s'y opposent, à voir dans ces constructions une partie de grandes installations balnéaires.

Pour ce qui est de la datation, les faits suivants méritent d'être pris en considération.

(1) Au-dessus des murs de cet ensemble on n'a pas trouvé de tesson de poterie qui remonterait plus haut que l'époque ptolémaïque ou le début de la domination romaine.

(2) Entre les murs de la XXVIème dynastie et les soubassements de ces constructions, on ne trouve pas trace d'autres vestiges. Il faut pourtant mentionner un fragment de mur situé à quelques mètres à l'Ouest de nos constructions, à un niveau inférieur de 60 cm. Quoiqu'il soit un peu dévié par rapport à l'axe de notre bâtiment, il se peut que ce mur ait appartenu à un projet antérieur du bâtiment décrit.

Deuxième étape.—Elle est représentée par un ensemble de deux imposantes constructions, composées chacune de deux murs épais de 1 m. 65 à 1 m. 70. Ces murs sont liés entre eux par une muraille perpendiculaire moins élevée.

Ces deux constructions, l'une orientée N.S., l'autre E.O., suivent l'axe général des constructions de la XXVIème dynastie. Elles constituent un ensemble architectural caractérisé par des constructions beaucoup plus massives que celles de la première étape et par de murs nettement droits, leurs

plans ne donnant pas de lignes semi-circulaires ni d'arcs. Il va sans dire que nous sommes en présence de fondations beaucoup plus profondes, destinées à supporter des éléments lourds. Ainsi s'explique la présence d'une colonne monolithe en granit, trouvée, brisée en deux morceaux, dans l'ensemble N.S. Cette colonne d'une hauteur de 5 m. 85, d'un diamètre en haut de 0 m. 64 et en bas de 0 m. 74, indique l'importance de cet édifice.

On serait tenté de supposer ici l'existence d'une colonnade imposante, appartenant à un édifice beaucoup plus grandiose que celui de la première étape. Au même endroit, nous avons trouvé trois fûts de colonnes en marbre : l'un bleuâtre et les deux autres de couleurs variées (diam. 0 m. 48, 0 m. 32) ; trois bases du type ionique : l'une en marbre (plinthe, 0 m. 70, diamètre 0 m. 53), les deux autres en calcaire (plinthes, 0 m. 745 et 0 m. 575, diamètre, 0 m. 55 et environ 0 m. 35), un chapiteau corinthien (hauteur 0 m. 59, diamètre de base 0 m. 435), ainsi que plusieurs morceaux de colonnes, des feuilles d'acanthé et des rosettes en marbre provenant d'autres chapiteaux corinthiens.

Ces murs solides, aux fondations profondes, supportaient donc certainement des colonnes en granit et en marbre, ces dernières de dimension moins grandiose appartenant peut-être, à une salle secondaire.

La datation de cette construction est fournie par un élément très important qui permet de fixer au moins la date *post quem* de cet édifice. A l'Ouest de l'entrée du bâtiment de la première étape un four à chaux était presque adossé au mur de la façade. Le sol de ce mur se trouve à un niveau inférieur de 30 cm.

Il est évident pourtant qu'il a été bâti après l'édifice car il couvre sa façade principale. La construction de la deuxième

étape a coupé ce four en s'enfonçant encore plus bas c'est-à-dire 10 cm. au-dessous du niveau actuel du terrain. Le nouveau mur a couvert le four ; et la terre provenant de la tranchée creusée pour sa fondation comprenant des tessons ptolémaïques et un fragment d'une coupe grecque en vernis noir (IV^{ème} siècle av. J.C.) a été mise entre le four et le mur de l'ancienne façade sur une hauteur dépassant 1 m.

Ainsi d'après le type caractéristique des colonnes nous pouvons admettre que la construction date probablement de l'époque romaine tardive (III^{ème} siècle) ; M. Alan Rowe (A.S.A.E. 38, p. 523 sqq.) a notamment trouvé dans le voisinage de notre Kôm, des éléments provenant d'un tétrapyle du temps de Valens.

Il n'est pourtant pas exclu que tout ce nouvel ensemble architectural constitue un agrandissement effectif des installations balnéaires de la première étape, car les murs de la partie E.O. sont liés, par une petite déviation de l'axe principal, avec l'aqueduc romain, trouvé par nous en 1957, dans le secteur O. de notre chantier.

Il faut mentionner encore qu'à 1 m. 70 à l'E. de l'ensemble N.S., nous avons découvert un élément en briques liées de mortier, façonné comme une vasque à deux étages, avec les traces de l'écoulement de l'eau. Cet élément est parallèle à l'axe de la construction N.S.

Il serait utile aussi de signaler ici que ces deux ensembles ont englobé des vestiges plus anciens : les murs E.O., une partie du mur appartenant au plan antérieur à la première étape, les murs N.S. et une construction E.O. conservée seulement en quelques assises de briques.

Troisième étape.—Elle est représentée par des fragments de conduites d'eau placés à la hauteur 2 m. 80, 3 m. 40, qui se

dressent obliquement sur les murs de la première étape. Ils suivent vaguement les directions N.S. et E.O. et leur disposition fait penser à une installation typique pour la distribution de l'eau.

Quatrième étape.—Sur la partie la plus élevée du Kôm, à une hauteur de 4 m. 05 au-dessus du niveau des cultures, nous avons trouvé, en plusieurs endroits, de grands fragments d'un sol en béton épais, dur et poli, placé sur une grosse couche composée de strates de fragments de briques et de poteries et, de temps en temps, de morceaux de pierre, et qui forme un remplissage au milieu des constructions précédentes. Dans le ciment de ce sol nous avons trouvé un morceau de poterie copte qui fournit une date *post quem*. Nous serions portés à voir dans ces éléments de béton les restes d'un sol d'un hammam médiéval.

LE SONDAGE

A la fin de la présente campagne de fouilles nous avons repris le sondage effectué en 1957 dans la partie centrale du Kôm. On a constaté la présence de quatre colonnes romaines en calcaire des deux côtés du pilier trouvé en 1957. Il y avait peut-être un peristyle placé entre la partie des constructions fouillées par nous cette année et les bains dégagés par M. Naguib Farag. Ce péristyle a une hauteur de 1 m. 44, les diamètres des colonnes sont de 0 m. 59 et *l'intercolumnium* 1 m. 34.

LES TROUVAILLES D'OBJETS

Parmi le matériel caractéristique des constructions romaines, il faut signaler un nombre assez considérable de monnaies et quelques fragments de poterie romaine importée (*terra sigillata*).

La céramique copte est représentée par quelques vases et coupes cannellés et une trentaine de morceaux de poterie peinte.

L'époque ptolémaïque se caractérise par une dizaine d'empreintes amphoriques de Rhodes (II^{ème} siècle av. J.C.), quelques balsamaria et petits morceaux d'amulettes en faïence, ainsi que par une trentaine de morceaux d'inscriptions hiéroglyphiques et de reliefs en calcaire (fragment de cartouche d'un des Ptolémées). Ces fragments ont été trouvés dans les débris entre les murs de la deuxième étape des constructions et ils étaient en partie couverts de ciment.

En général, les couches fouillées par nous cette année présentent un terrain ravagé qui a été, sûrement, l'objet de fouilles clandestines. Il nous semble indispensable d'attirer l'attention du Service des Antiquités sur la nécessité de conserver sur place comme site archéologique lorsque les travaux de la mission auront été terminés, les pauvres vestiges que nous sommes en train de déblayer, car, à l'heure actuelle, ils sont les seuls témoins historiques de l'ancienne grande ville d'Athribis qui a donné à l'Égypte l'un de ses plus grands architectes, Amenhotep, fils d'Hapou, et qu'à la fin de l'antiquité, Ammien Marcellin comptait parmi les trois grandes villes de l'Égypte.

La position de notre Kôm, à 150 m. de la route principale Le Caire-Alexandrie, permettrait d'en faire une petite Zone touristique, destinée à rappeler l'ancienne grandeur de ce lieu. Les trouvailles faites par nous au cours de ces dernières années, ainsi que les vestiges visibles autour du Kôm, nous suggèrent l'hypothèse que nous sommes là en présence d'une longue tradition d'établissements balnéaires, depuis la période romaine jusqu'à l'époque arabe, et d'un centre d'industrie antique (fabrication de chaux et de briques).

CONCLUSIONS

Nos trois campagnes de fouilles à Tell Atrib nous ont permis de nous rendre compte du caractère de ce terrain archéologique. Il appartient à l'un des ensembles les plus difficiles à interpréter, à cause des grandes destructions qui ont été faites ici aux temps modernes, à cause aussi du manque d'études approfondies des ensembles des ruines fouillées auparavant. Ce Kôm, pauvre en objets et inscriptions, présente en conséquence des difficultés exceptionnelles en ce qui concerne la datation des couches et des constructions particulières.

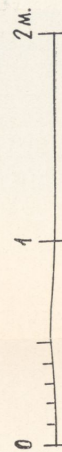
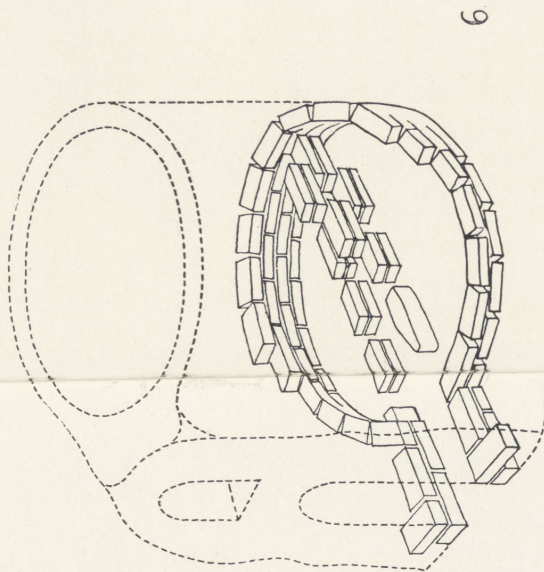
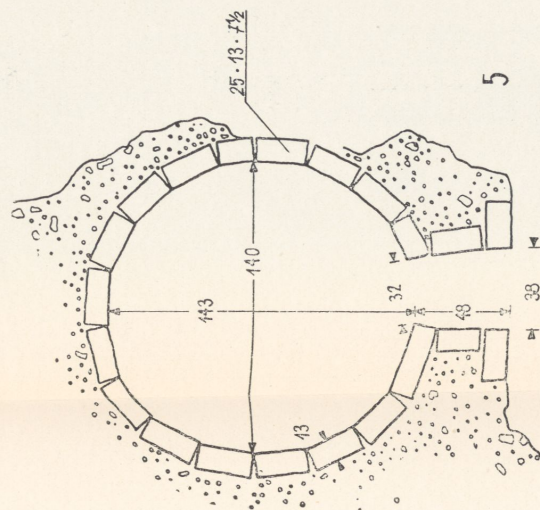
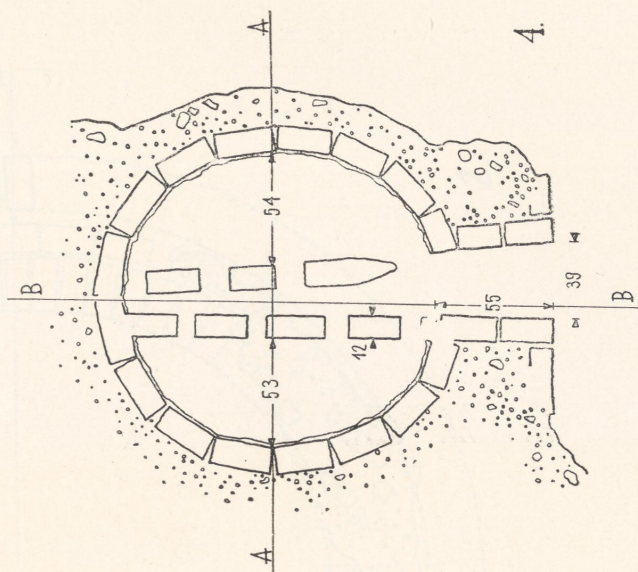
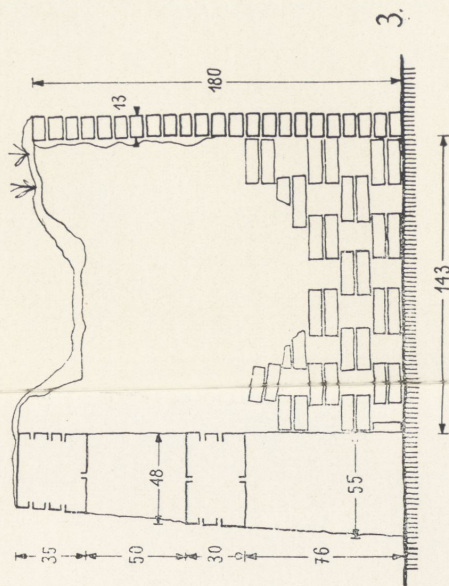
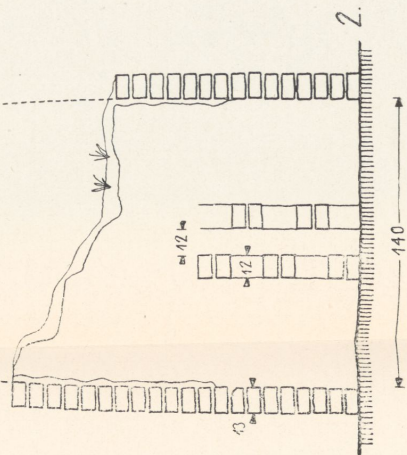
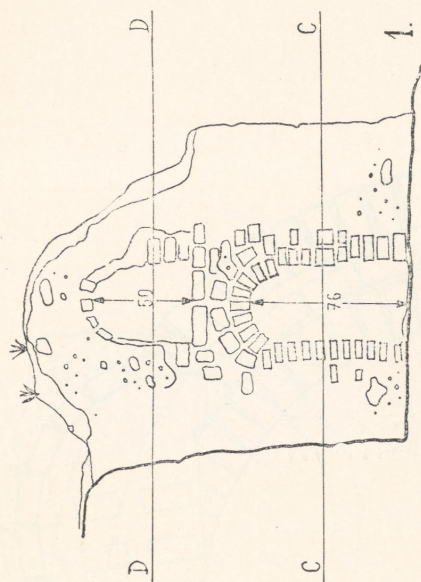
Pourtant, il nous semble indispensable d'attirer l'attention du Service des Antiquités sur la nécessité de conserver sur place comme site archéologique lorsque les travaux de la mission auront été terminés, les pauvres vestiges que nous sommes en train de déblayer, car, à l'heure actuelle, ils sont les seuls témoins historiques de l'ancienne grande ville d'Athribis qui a donné à l'Egypte l'un de ses plus grands architectes, Amenhotep, fils d'Hapou, et qu'à la fin de l'antiquité, Ammien Marcellin comptait parmi les trois grandes villes de gypte.

La position de notre Kôm, à 150 m. de la route principale Le Caire-Alexandrie, permettrait d'en faire une petite *Zone touristique*, destinée à rappeler l'ancienne grandeur de ce lieu. Les trouvailles faites par nous au cours de ces dernières années, ainsi que les vestiges visibles autour du Kôm, nous suggèrent l'hypothèse que nous sommes là en présence d'une longue tradition d'établissements balnéaires, depuis la période romaine jusqu'à l'époque arabe, et d'un centre d'industrie antique (fabrication de chaux et de briques).

Ces deux groupes pourraient être conservés dans leurs éléments les plus caractéristiques, et nous faisons un grand effort au cours de nos travaux pour dégager de la terre même les constructions illisibles, afin de les conserver pour les recherches futures.

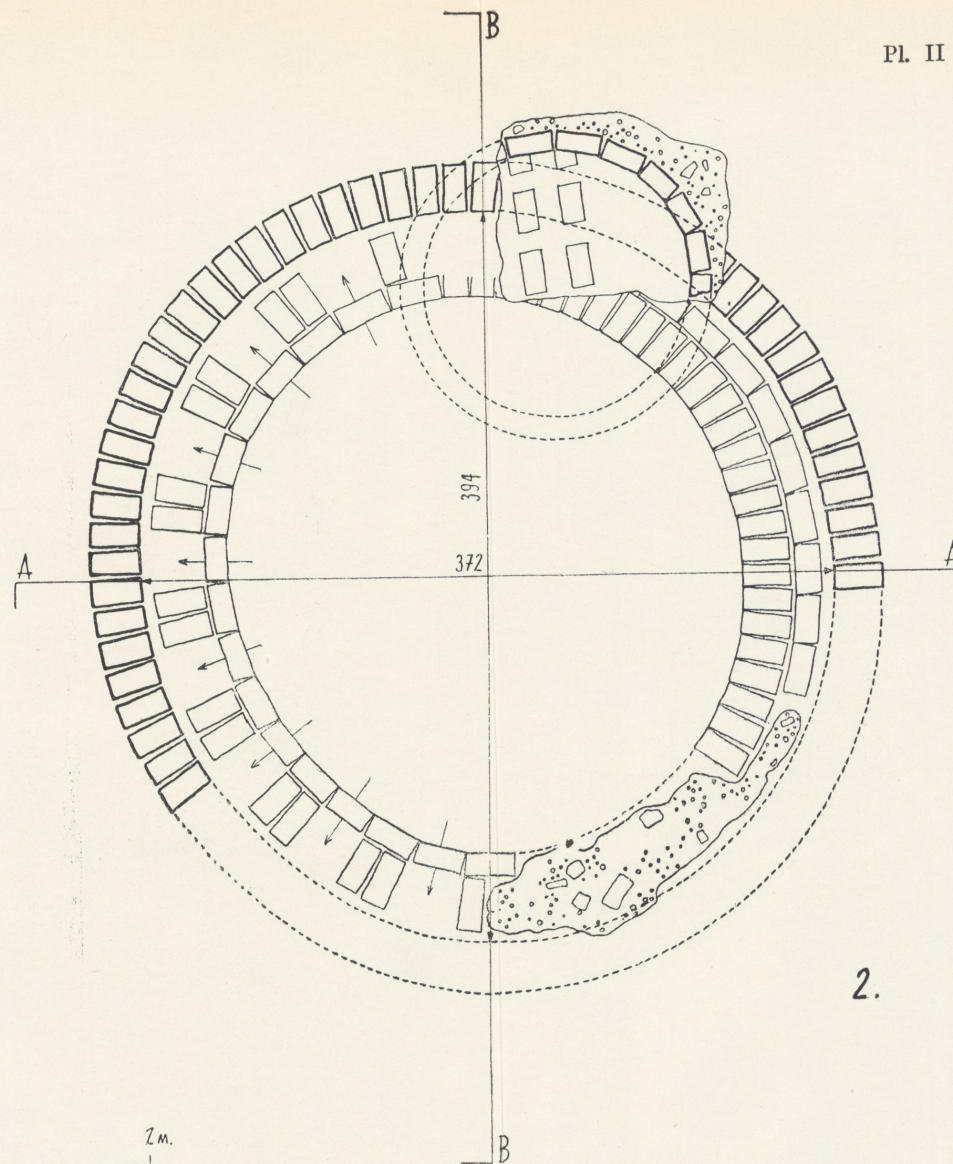
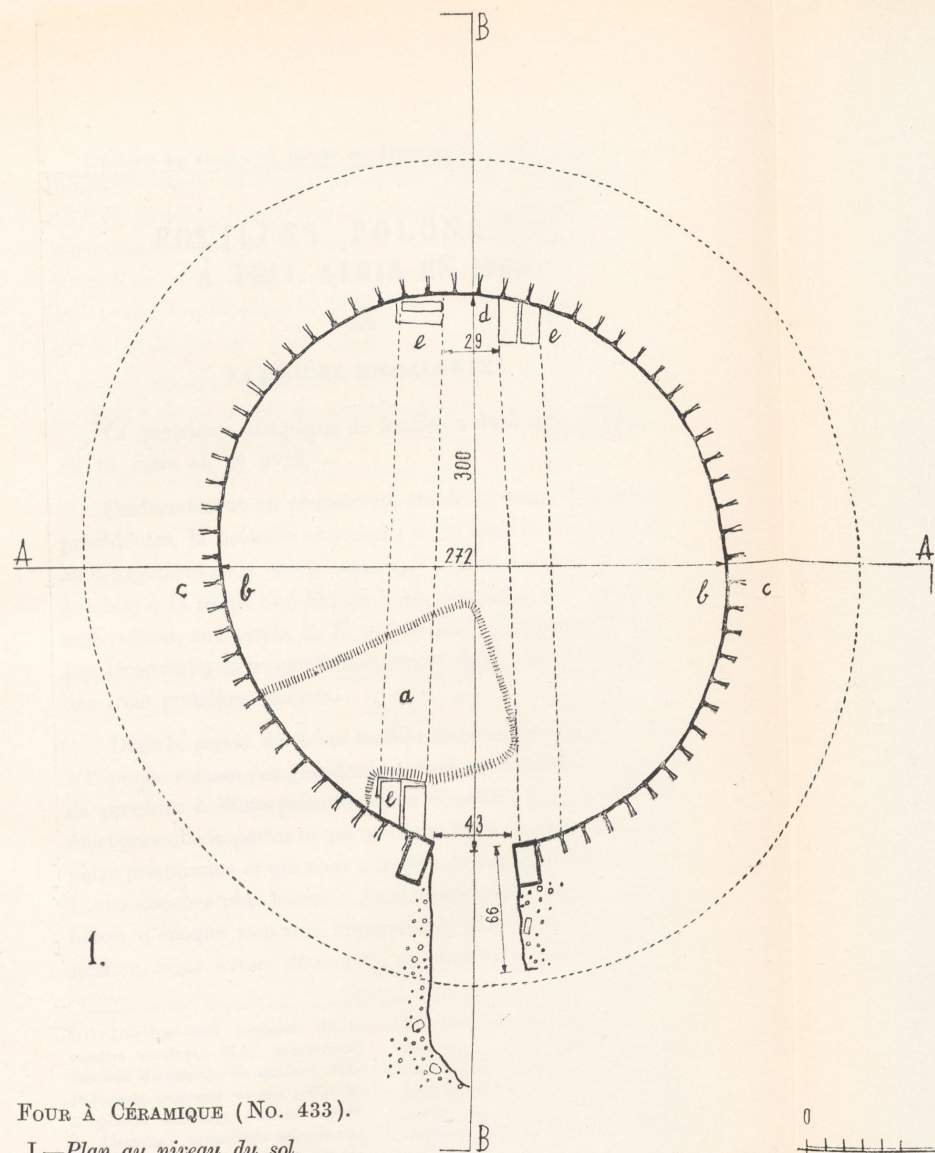
En résumé, je tiens à souligner que nous croyons pouvoir attacher la plus grande importance à la trouvaille de cette année (fours à chaux et à briques), découverte qui nous a permis, pour la première fois dans l'archéologie, d'expliquer et d'interpréter, d'après de nouvelles données, des problèmes scientifiques non résolus jusqu'à présent.

KAZIMIERZ MICHALOWSKI



LE FOUR À CHAUX No. 1

1. Vue de l'entrée.
2. Coupe A-A.
3. Coupe B-B.
4. Plan C-C.
5. Plan D-D.
6. Vue axonométrique.



FOUR À CÉRAMIQUE (No. 433).

I.—Plan au niveau du sol.

- (a) Sondage à une profondeur de 40 cm. au-dessous du sol.
- (b) Briques du module $24 \times 12 \times 8$, brûlées sur la face intérieure du mur.
- (c) Partie du mur où l'on n'a observé ni son épaisseur ni la position des briques.
- (d) Les briques inférieurs ne portent pas ici de trace de feu.
- (e) Restes de construction en briques cuites.

II.—Plan au niveau des fenêtres.